



BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION

CHOISIR LA VIE



ÉVÉNEMENT

**SAMEDI 26 MARS 2022 :
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE CHOISIR LA VIE PRÉCÉDÉE
D'UNE CONFÉRENCE**



JE SOUTIENS !

**GRÂCE À VOS DONs, AIDEZ-
NOUS À MENER NOS ACTIONS
POUR SAUVER DES VIES !**



Chacune de nos actions à un coût. Sans votre générosité, elles ne pourraient être réalisées ! Merci pour chaque bébé sauvé !

www.choisirlavie.fr

DANS L'ESPÉRANCE, NOUS CONTINUERONS...

Le 27 mars 2002, il y a tout juste 20 ans, en pleine semaine Sainte, le président de Choisir la Vie, Michel Raoult, décédait tragiquement dans l'attentat de Nanterre, après avoir présidé exactement 20 ans l'association qu'il avait fondée en 1982.

20 ans plus tard, à l'aube de l'année 2022, le 28 décembre dernier, jour des Saints innocents, c'est Odile Guinneau, nouvelle présidente de Choisir la Vie depuis seulement 1 an, qui disparaissait brutalement.

Les dates parlent d'elles-mêmes, les coïncidences sont frappantes et sonnent non pas comme un hasard auquel nous ne croyons pas, mais bien plus comme un mystère sur lequel nous pourrions méditer longtemps et que seule la lumière céleste pourra révéler.

Mystère d'autant plus grand que, si nous observons bien, nos deux présidents sont décédés quelques mois seulement après deux faits marquant des funestes progrès de la culture de mort :

- La loi Aubry-Guigou du 4 juillet 2001, qui a porté le délai légal de l'avortement de 10 à 12 semaines de grossesse et ouvert l'accès à l'IVG aux mineurs, sans autorisation parentale.
- Et, 20 ans plus tard, la loi bioéthique du 2 août 2021, qui a autorisé la suppression d'un des embryons en cas de grossesse multiple et a supprimé la semaine de réflexion avant une IMG (pratiquée jusqu'à 9 mois).

Et il faut malheureusement ajouter la loi Gaillot, adoptée quelques semaines après le décès d'Odile, qui allonge encore le délai légal de l'interruption volontaire de grossesse et celui du recours à l'IVG médicamenteuse.

Faut-il s'étonner que le retour au Père de ces deux grandes figures, qui avaient en commun d'incarner la défense des plus fragiles en totale cohérence avec leurs convictions et dont la vie était si ajustée à la Parole de Dieu, soit intimement mêlé à l'actualité pro-vie. **Odile Guinneau comme Michel Raoult ne pouvaient qu'envisager le don total de leur vie pour la cause qu'ils avaient embrassée, jusqu'à ne faire pratiquement plus qu'un avec elle.** Ils partageaient ce sens du devoir, de l'engagement, de la droiture et du don sans retour. Leur courage a été exemplaire. Ils ont été fidèles et déterminés. Leur espérance, nourrie par une profonde foi, était remarquable et n'a pas été atteinte par les loi mortifères, qui les ont profondément bouleversés.

Chers amis, c'est donc portés par l'exemple extraordinaire de ces deux présidents inspirés et hors du commun, que les membres de Choisir la Vie, avec votre aide précieuse, vont continuer, comme ils l'ont toujours fait, malgré les épreuves, à poursuivre fidèlement ce combat, pour être la voix des sans voix.



Cécile Edel
Présidente CLV

ÉDITO

Bulletin d'informations publié par l'association Choisir la Vie - 70 bd Saint-Germain 75005 Paris
Tél. 06 34 48 82 28 - E-mail : info@choisirlavie.fr - www.choisirlavie.fr.

Commission paritaire : 1008 G 88447 - N° ISSN : 1250-4807 - Directrice de la publication : Cécile Edel - Rédaction : Armel de Sansal - Conception graphique et mise en page : RL - Imprimé en France - Tirage : 2 100 exemplaires



Par ces pages, nous voulons rendre un hommage appuyé à celle qui a rejoint Choisir la Vie il y a dix ans, qui fonda avec nous l'antenne d'écoute « Nos mains ne tueront pas » et qui fut notre Présidente en 2021.

HOMMAGE

CONSACRÉE AU SERVICE DE LA VIE

ODILE GUINNEPAIN

Le 28 décembre 2021, jour de la fête des Saints Innocents, Choisir la Vie perdait brutalement sa présidente Odile Guinnepain. La richesse de sa personnalité et son infatigable zèle laissent un grand vide ! Il nous faut accepter, dans l'Espérance, d'être privés de son appui terrestre dans le rude combat que nous menons. Mais combien plus son intercession sera-t-elle puissante !

L'émotion fut profonde et largement partagée, le 29 décembre dernier, à l'annonce du décès brutal d'Odile Guinnepain (46 ans). Depuis, les témoignages se sont multipliés, pour rendre hommage à la Présidente de Choisir la Vie. Combien de mourants ont remis leur dernier souffle entre ses bras ! Combien de femmes enceintes ont été entourées de ses soins ! Combien de familles lui doivent d'avoir retrouvé l'unité au chevet de leur proche mourant ! Combien de soignants ont trouvé grâce à elle écoute attentive et formation !

Comme a pu en témoigner son frère prêtre le jour de ses obsèques : "Elle n'avait pas son pareil, dans les mots comme dans les gestes, pour apaiser, rassurer, consoler et accompagner les personnes. Elle n'avait pas son pareil aussi pour conseiller, encourager et accompagner les accompagnateurs". Tout est ainsi résumé de sa grande conscience professionnelle et de ses belles qualités humaines. Des dons précieux qu'elle savait rendre compatibles avec ses fortes convictions, liant harmonieusement Charité et Vérité.

Ainsi, Odile Guinnepain faisait partie de ces personnes rares qui avaient compris que pour défendre des valeurs comme celle du respect de la dignité de tout être humain, il fallait avant tout, incarner ces valeurs dans sa propre vie, mener une vie exemplaire, cohérente et ajustée, une vie exigeante et tellement riche, si bien remplie, au service des plus fragiles.



Odile montrait un soin et une délicatesse infinis dans la relation humaine et dans les actes concrets envers les personnes en détresse.

"SA VIE ÉTAIT COHÉRENTE, UNIFIÉE ET AJUSTÉE À LA PAROLE DE DIEU QU'ELLE RENDAIT VIVANTE À TRAVERS CHAQUE INSTANT VÉCU."

Depuis Lourdes où elle a été hospitalière dès l'âge de 13 ans et passant par Calcutta où elle a fait l'expérience des mourirs, des dispensaires et des bidonvilles, Odile a répondu à

un appel, une vocation : devenir témoin que toute vie vaut la peine d'être vécue, toute personne vaut la peine d'être aimée, sauvée, protégée et servie de sa conception jusqu'à sa fin naturelle.

Autant de convictions et d'engagement qui l'ont exposée. En butte aux progrès de la culture de mort, elle a consenti le sacrifice de sa carrière, acceptant d'être suspendue de son poste en raison de ses convictions et de remettre cela entre les mains de Dieu, portée par une foi vivante et profonde. Les frustrations n'ont pas eu raison de sa volonté. Son parcours et ses multiples engagements associatifs témoignent de son élan missionnaire. Cet élan nous manque, c'est certain. Mais, si la "petite infirmière de Châteauroux" a rejoint le Père, elle passe déjà son ciel à faire du bien sur la terre. N'en doutons pas !



D'une intraitable fermeté dans l'expression publique de ses convictions, Odile savait développer une argumentation pensée, construite et fondée sur la loi naturelle et son expérience de terrain.

"ELLE SAVAIT RENDRE COMPATIBLES L'AMOUR CONCRET ET L'EXPRESSION FORTE DE SES CONVICTIONS, LIANT CHARITÉ ET VÉRITÉ."

BIOGRAPHIE

Les grandes lignes de la vie terrestre d'Odile Guinnepain méritent d'être relues, pour ce qu'elles révèlent de volonté, de courage et de fidélité à l'appel reçu.

Née le 02 juin 1975 à Tarbes, Odile a grandi dans une famille de 5 enfants, installée dans le Berry. Louvette puis guide d'Europe, elle s'investit dans le Mouvement Eucharistique des Jeunes et le service évangélique des malades à Châteauroux. En 1988, elle pèlerine à Lourdes comme hospitalière du Berry. Une expérience décisive pour son choix professionnel. De pèlerinage en pèlerinage, elle murit son engagement, jusqu'à prononcer sa consécration en 1994. En 1999, elle se rend à Calcutta, auprès des Missionnaires de la Charité. Sa vocation de soignante s'enracine en profondeur.

Tournée vers ceux qui souffrent

Son diplôme d'infirmière en poche, après une expérience à la Réunion, elle revient à Châteauroux, au sein du service de chirurgie de la clinique St François, avant d'entrer au Centre Hospitalier comme infirmière polyvalente jusqu'en 2004. A l'issue de cette période, elle rejoint l'équipe mobile de Soins Palliatifs de l'Indre pour 4 ans. Associée avec une amie, elle fonde son cabinet d'infirmière libérale et se consacre aux soins palliatifs.

Une conscience formée et droite

En 2011, elle prend un poste à l'EPHAD St Joseph d'Ecueillé, tout en animant des formations au sein de cet établis-



Humilité face au mystère de la Vie : une prédisposition au service

sement. Toujours plus concernée par la formation du personnel médical, elle poursuit son cursus et obtient un diplôme universitaire de soins palliatifs puis un master de Bioéthique médicale. Elle entame une carrière de formatrice, obtient un diplôme de cadre de santé et enseigne à l'école d'infirmières de Châteauroux.

Un engagement sans concessions

Eloignée de ce poste en raison de ses convictions, elle saura y voir un signe de la Providence pour se consacrer à la formation des soignants, à travers un projet d'école d'infirmière et de formation permanente. Son engagement associatif est alors d'une grande densité, comme :

- Fondatrice (2004) de l'association "Serviteurs et priants pour la vie".
- Membre de "Choisir la vie", à l'initiative de l'antenne "Nos mains ne tueront pas", destinée aux personnels soignants.
- Co-fondatrice à Châteauroux de l'association "Curare-vitam" au service de la formation permanente des personnels de santé et des bénévoles qui accompagnent les malades.

TÉMOIGNAGES

Michel W. : "Sa foi, son charisme, son courage face aux risques de son engagement au service de la Vie, faisaient mon admiration. Elle va beaucoup nous manquer."

Florence A. : "J'avais pour elle une admiration sans bornes. Juste dans son combat, courageuse et sans concessions. Elle nous aidera sans nul doute à garder l'Espérance."

Agnès F. : "Nous perdons une personne de grande valeur humaine et chrétienne, qui a donné sa vie aux autres. Nous pourrions prier Odile comme intercesseur auprès de Dieu pour les enfants à naître et leurs défenseurs."

Pascale M. : "Quand je l'ai rencontrée, j'ai été impressionnée par ses qualités humaines et sa personnalité, certainement enracinée dans une vie intérieure profonde. Je ne doute pas que nous ayons en elle un intercesseur puissant au Ciel pour les tout-petits et pour la cause de la Vie."

Marie M. : "Elle ne souffrait pas la tiédeur dans ses choix de vie, mais réservait sa bienveillance pour ceux des autres. Nombre d'entre nous pourront en témoigner. Inlassablement, avec l'intelligence du cœur, elle a invité chacun à s'engager pour la défense de la Vie, à sa manière."



INTERVIEW



CONSCIENCE ET CONFIANCE : LA JEUNESSE PRO-VIE EN MARCHÉ !

Présents en nombre à l'occasion de la Marche pour la Vie 2022, les jeunes annoncent la couleur : en première ligne, ils promettent un renouvellement sans faille des générations "pro-vie". Parmi-eux, Arthur Mercier étudiant en Sciences politiques et Humanités à l'Ircm (Angers) explique ce qui l'anime.

Que représente pour vous la Marche pour la Vie ?

AM : Je marche depuis une dizaine d'années. J'ai commencé en suivant ma famille. Puis j'ai progressivement assumé ce choix personnel. Je tiens à ce rendez-vous pour exprimer les convictions que j'ai forgées et que de nombreuses amitiés ont consolidées : la défense du plus faible est la priorité !

Pourquoi estimez-vous que ce rendez-vous est important ?

AM : La culture de mort progresse encore. C'est une fuite en avant. On pense à tort qu'il n'est plus possible de faire pire. Pourtant, chaque année apporte son lot de réformes mortifères. En 2022, la loi Gaillot a été au cœur des débats. De tels dangers nous gardent mobilisés. Il faut ramer à contre-courant et on le fait ! Chaque année, on sait que cet élan de jeunesse insouciant promet un bel avenir à la Marche pour la Vie.

Pensez-vous que votre mobilisation ait quelque utilité ? Chaque année vos partisans perdent du terrain...

AM : Peu importe les difficultés. Il faut nous dresser tel un rempart et, ce qu'il reste à défendre, il faut le défendre ! Il n'est jamais trop tard quand on garde espoir. Plus la culture de mort est forte plus cela nous mobilise et nous donne envie de

nous battre. Au stade où nous en sommes, nos détracteurs se perdent dans l'absurde. Cela raffermi nos convictions et nous savons que chaque mobilisation a un effet positif et retient un effondrement plus total encore.

Comment assumez-vous, au quotidien, de passer pour un extrémiste et un fossoyeur du droit des femmes ?

AM : C'est la conviction intime que l'on sert les intérêts de la mère et de l'enfant, ainsi que les amitiés fortes qui nous tiennent droit dans nos bottes. Ma conscience me dit aussi que ce combat est le bon et la confiance en soi est le ressort pour assumer.

Comment voyez-vous votre engagement se poursuivre à l'avenir ?

AM : Je suivrai sans doute l'exemple de tous les jeunes volontaires engagés dans l'organisation pratique. Je vois aussi l'impératif d'être bien formé, à l'image des plus motivés d'entre-nous qui assurent le relais avec les générations précédentes. On les voit animer les marches,

prononcer des discours construits et étayés. Cela fera l'objet d'un discernement pour moi : après mes études, je me poserais la question de l'engagement associatif et du combat politique.

**"CE QU'IL RESTE
À DÉFENDRE,
IL FAUT LE
DÉFENDRE COÛTE
QUE COÛTE !"**

NOS MAINS NE TUERONT PAS

GENEVIÈVE
BOURGEOIS,
NOUVELLE
RESPONSABLE

Médecin gériatre quarantenaire, mariée et mère de famille, Geneviève Bourgeois prend la direction de l'antenne d'écoute et de formation dédiée aux soignants "Nos mains ne tueront pas".

"C'est convaincue que l'écoute et la formation sont les clés pour répondre aux défis du monde soignant actuel que j'ai rejoint Nos mains ne tueront pas. J'y ai rencontré notre chère Odile Guinnepain avec qui j'ai partagé l'amour de ce métier et le désir d'aller au-delà des traitements pour soigner. J'ai ensuite participé aux formations comme intervenante. Son décès soudain m'a beaucoup touchée, mais la tristesse a très vite été dépassée par une immense espérance et la certitude qu'elle intercèdera pour ceux qu'elle a formés, écoutés, épaulés... et tous ceux à venir. C'est à moi qu'incombe aujourd'hui la responsabilité d'être à l'écoute des souffrances de chacun et d'organiser en équipe des formations consacrées à l'exercice des soins, dans le respect de la Vie.

Je suis très attachée à la fois à l'exigence de qualité et d'expertise scientifique de ma profession et à la prise en charge en humanité de nos patients et de leurs familles. Je crois que l'ensemble des soignants doit former une équipe homogène et sans barrières entre les professions, autour du patient pour l'accompagner au mieux.

Je suis très sensible au mal-être des soignants, en perte de repères et de sens, par insuffisance de formation tant médicale qu'anthropologique, éthique et philosophique. Confrontés à un système qui les réduit aux aspects techniques de soins déshumanisés, nous devons voir leur souffrance, quand ils sont confrontés aux attaques contre la Vie, à son commencement et à son terme. Nous devons offrir des alternatives au désir de maîtrise et de toute puissance qui menace la dignité de la vie humaine."

SOS FEMMES ENCEINTES

LE "MIRACLE"
BARTHÉLÉMY

L'initiative revient à Bénédicte, qui a appelé pour sa belle-sœur Sophie, 36 ans, enceinte d'un troisième enfant dont elle ne voulait pas.

Elle était en grande détresse psychologique, tout comme son fils aîné, déjà suivi. "Je ne veux pas gâcher une autre vie que la mienne, je veux m'endormir et ne plus me réveiller", disait-elle.

Le 24 mars 2021, Sophie se rend au Planning Familial. Elle est déterminée à avorter. Bénédicte se sent inutile et perdue face à l'entêtement de Sophie. L'avortement est planifié.

Prières, jeûnes, soutien et écoutes se mettent en place, pour tenter de renverser la situation. Le mari de Sophie et sa famille jouent un rôle très important, tout comme un psychologue du Planning Familial.

Le 29 mars, coup de théâtre ! Sophie va garder son bébé ! Même si l'équilibre reste fragile, un suivi psychologique l'aidera à accepter cette grossesse. Le jour de Pâques, Sophie demande à Bénédicte d'être marraine : "C'est grâce à toi si le bébé est encore en vie."

Les mois passent et Sophie se fait doucement à l'idée de la naissance. Elle aimerait pour son baptême la médaille de Sainte Faustine (Le Christ miséricordieux). Encore un signe !

Le 27 septembre 2021, Barthélémy vient au monde. L'acceptation de sa mère et l'amour maternel qui grandit mois après mois est un miracle aux yeux de Bénédicte.

Plus tard, Sophie écrira à une autre de ses belles-sœurs : "J'aimerais à mon tour aider les femmes qui veulent avorter."

Grâce à toutes ces mains tendues, Sophie a gardé son bébé. Deo Gratias !

ACTUALITÉS
MONDE

🇺🇸 VAGUE PRO-VIE AMÉRICAINE

- La Floride a approuvé un projet de loi interdisant l'avortement après 15 semaines
- Au Texas, le Planning familial abandonne ses poursuites contre la municipalité de Lubbock qui avait voté un arrêt rendant illégale la pratique de l'avortement ou l'aide pour un avortement (sauf pour sauver la vie de la mère).

🇮🇷 IRLANDE : SOINS AUX "SURVIVANTS"

Une représentation bipartisane de parlementaires présente un projet de loi sur

"Le soulagement de la douleur fœtale", afin de garantir les soins aux enfants qui survivent à un avortement.

🇨🇳 CHINE : MOINS D'AVORTEMENTS ET PLUS DE NATALITÉ

Après avoir imposé la politique de l'enfant unique de 1980 à 2016, la Chine autorise, depuis fin mai 2021, les couples chinois à avoir trois enfants et développe des mesures incitatives à la maternité et de réduction du recours à l'avortement.

🇮🇷 IRLANDE DU NORD : HAUSSE DES AVORTEMENTS MÉDICAMENTEUX

Le ministère de la santé d'Irlande du Nord a publié ses statistiques sur les avortements médicamenteux, pour la

période 2020-2021. 63 avortements médicamenteux ont été pratiqués sur des femmes hospitalisées, soit 41 de plus que l'année précédente.

🇨🇭 SUISSE : DEUX INITIATIVES POUR RÉDUIRE L'IVG

Des conseillères nationales ont lancé deux initiatives pour réduire le nombre d'avortements :

- Introduire un délai de réflexion d'un jour avant tout.
- S'opposer à la pratique des avortements tardifs et accorder aux bébés à naître un droit absolu à la vie dès le moment où ils pourraient survivre en dehors du ventre de leur mère.

LOI GAILLOT : L'AVEUGLEMENT, JUSQU'AU BOUT...



Rejetée trois fois par le Sénat, la loi Gaillot a finalement été adoptée par l'Assemblée le 23 février.

La bonne nouvelle du maintien de la clause de conscience des soignants ne saurait masquer les nombreuses mesures mortifères de ce nouveau texte pour "renforcer le droit à l'IVG" :

- Allongement du délai légal de 12 à 14 semaines de grossesse pour l'accès à l'IVG
- Fin du délai de réflexion de deux jours, imposé suite à un entretien psychosocial
- Allongement confirmé, en dehors du cadre de l'urgence sanitaire, du délai de recours à l'IVG médicamenteuse en ville (de 5 à 7 semaines).
- Autorisation conférée aux sages femmes pour réaliser des IVG chirurgicales.

Une liste, non exhaustive, qui a de quoi effrayer et qui illustre une nouvelle fois la surdité des députés de la République (si peu nombreux dans l'hémicycle à l'occasion des séances). Les sénateurs ont pourtant rejeté le texte par trois fois (dernier vote en date du 17 février). Mais l'usage de la procédure de "Question préalable" a débouché, comme de coutume, sur un dernier examen suivi d'un vote de l'Assemblée... C'est donc après quatre lectures, devant un hémicycle presque désert, gratifié d'un dialogue de sourds, que les députés ont adopté ces nouvelles mesures, laissant les enfants à naître et les mères en difficulté à la merci d'un relativisme et d'un arbitraire toujours plus insensé. Seule la deuxième lecture à l'Assemblée laisse un motif de satisfaction : la tentative de suppression de la clause de conscience "spécifique" au profit de la seule clause "générale" a échoué. Le principe "absolu" de conscience, que ne garantit pas la clause générale, est donc préservé. Ce fait est des plus marquant : "Pourquoi les délais légaux sont-ils dépassés ? Pourquoi l'accès à l'avortement est-il difficile ? Cela ne montre-t-il pas que les soignants souffrent de pratiquer cet acte ? les professionnels de santé n'en peuvent plus !", affirmait notre regrettée présidente, Odile Guinépain, dans une interview à Présent, en décembre dernier. Plus la conscience des soignants s'éveille, plus le législateur, enfermé dans son idéologie, cherche à "renforcer" aveuglément le droit à l'avortement.

☆ Nos actions pour contrer la loi Gaillot :

Pour contrer cette nouvelle offensive de la culture de mort, Choisir la vie s'est mobilisée sur plusieurs fronts :

- Une contre-attaque médiatique d'abord, sous la forme de **communiqués** et d'articles.
- Sur le terrain du **lobbying** ensuite, avec l'envoi d'une lettre aux députés, les encourageant à prendre part aux débats.
- Nous avons ensuite concentré notre énergie sur une **campagne audiovisuelle grand public** : une vidéo, intitulée "Le choix de la confiance, qui valorise le caractère féminin. Le courage et la force d'une mère transcendent les doutes et les peurs, si nous voulons bien l'accompagner. Merci à Jecolia pour cette vidéo percutante !



📺 À visionner sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=sYJfSbIVbk0>

🇪🇺 16 FÉVRIER : CONFÉRENCE PRO-VIE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Dans son discours inaugural en tant que président du Conseil de l'Union européenne en janvier, le président Macron a demandé que le droit à l'avortement soit inscrit dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Une conférence réunissant les représentants européens de divers mouvements pro-vie a eu lieu afin d'exposer les mérites d'une politique de prévention de l'avortement. Parmi les intervenants, il convient de souligner notamment la présence de : Alette Espieux (Marche pour la vie), Dr Rebecca Oas (C-Fam), MPE Mme Margarita de la Pisa Carrión, Louis-Marie Bonneau (ECLJ), Dr Grégor Puppincq (ECLJ), Dr Maria Solano (One of Us).

🇧🇪 BELGIQUE : LA LOI EUTHANASIE ÉLARGIE

En Belgique, la Cour constitutionnelle a rejeté le 17 février le recours en annulation introduit contre la réforme de la loi euthanasie.

Cette réforme oblige les citoyens qui remplissent une directive anticipée d'euthanasie à prévoir une durée de validité illimitée. Elle restreint aussi le champ de l'objection de conscience des médecins et la liberté des institutions de soins face à la pratique de l'euthanasie.

🇮🇹 ITALIE : PAS DE RÉFÉRENDUM SUR L'EUTHANASIE

Mardi 15 février, la Cour constitutionnelle italienne a rejeté : "Une demande de référendum sur la décriminalisation du suicide assisté", jugé contraire à la Constitution. Les promoteurs de l'euthanasie avaient recueilli 750 000 signatures.

📅 AGENDA

- 19-20 mars (Nîmes) : 3^e rencontre pour la Vie.

Conférences, messes, temps de prière et travaux en groupe.

- 26 mars (Paris 5^e) : assemblée générale de Choisir la Vie à 16h00. 14h30, conférence "Pour une politique naturelle" par Marie-Pauline Deswarte. Collation.

18h45, messe à l'église Saint Étienne-du-Mont (Paris 5^e) à l'intention de Michel Raoult, Odile Guinépain et Bernard Cheveau.

📄 PUBLICATION

"...jusqu'à nos derniers jours"

Auteur : Odile Guinépain
Éditions : Bénédictines Eds - 76 pages
Préface : Dom Antoine Forgeot, Abbé de ND de Fontgombault

Comme en héritage, notre très regrettée présidente Odile Guinépain, brutalement décédée le 27 décembre dernier, nous a transmis cet ouvrage. Il témoigne de son engagement au sein de l'association qu'elle a fondée : "Serveurs et priants pour la Vie". Une mission qui s'enracine dans la spiritualité de Mère Thérèse et qu'elle poursuit sans aucun doute dans la communion des Saints.

